

Questions orales

ON DEMANDE L'IMPOSITION DE SANCTIONS ÉCONOMIQUES COMPLÈTES CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, vu que le premier ministre avait promis, il y a un peu plus d'un an, que s'il n'y avait pas de progrès dans le démantèlement de l'apartheid, le gouvernement imposerait des sanctions économiques complètes contre l'Afrique du Sud, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne pense-t-il pas qu'il est grand temps d'agir et d'imposer ces sanctions maintenant au lieu de laisser un homme d'affaires canadien profiter de la situation en construisant des maisons, afin que le gouvernement sud-africain puisse déplacer les gens selon sa volonté?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cette question a déjà fait l'objet de discussions privées entre le député et moi-même, ainsi qu'avec d'autres députés et en comité. Le député sait que je suis d'avis qu'il serait préférable d'attendre la tenue des élections, à la mode sud-africaine. Je pense qu'il y a beaucoup de raisons pour lesquelles des pays comme le nôtre préfèrent attendre le résultat des élections.

Comme le député et les autres membres de cette Chambre, je regrette profondément que le gouvernement d'Afrique du Sud continue à prendre des mesures tous les jours un peu plus ridicules, qui nous amène à une situation où il est maintenant illégal de porter une fleur ou de signer une pétition.

* * *

[Français]

STATISTIQUE CANADA

LES DONNÉES DU RECENSEMENT EU ÉGARD AU QUÉBEC—LA POSSIBILITÉ DE DEVANCER LE PROCESSUS DE RÉVISION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je désire poser ma question à la ministre des Approvisionnements et Services au sujet du recensement au Québec qui aurait sous-évalué la population. Je suis surpris que la ministre soit aussi catégorique sur la qualité du recensement, alors que le statisticien en chef lui-même déclare ne pas pouvoir se prononcer maintenant sur la qualité du recensement et préférer attendre la révision des données à l'automne et alors que M. Petrie, son adjoint, dit qu'il est possible que le nombre de Québécois ait été sous-évalué.

Ce que je voudrais demander à la ministre c'est: Ne serait-il pas possible de devancer le processus de révision afin que nous connaissions plus tôt les chiffres réels de la population du Québec pour ne pas que cette province, sa province et ma province, soit pénalisée dans le financement des programmes établis? Ne pourrait-on pas devancer ce processus?

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, j'aurais pu tout à l'heure faire allusion au faible pourcentage d'erreurs que l'on peut faire dans le cadre de la cueillette de données aussi importantes que celles du recensement. Mais j'avais cru qu'il allait de soi, que l'opposition comprendrait, qu'il y a toujours place dans une opération de recensement pour une différence. La question est là. La qualité des données est bonne. Les évaluations que le

Québec avait faites sont différentes pendant que nos chiffres sont des chiffres définitifs à partir d'un recensement officiel et rationnel qui a été effectué.

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE S'ENGAGE PAS MAINTENANT À FAIRE UNE RÉVISION ACCÉLÉRÉE DES DONNÉES AYANT TRAIT AU QUÉBEC

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président: une question supplémentaire.

Monsieur le Président, c'est à croire que la ministre fait elle-même le recensement. Son statisticien en chef dit qu'il n'est pas sûr de la qualité des données. M. Petrie, le statisticien en chef adjoint, dit qu'il est possible que le nombre de Québécois ait été sous-évalué. Je ne vois pas pourquoi la ministre ne s'engage pas maintenant à faire une révision accélérée des données afin que le Québec, sa propre province, ait justice sur le plan des transferts relativement au financement des programmes établis. On parle d'un manque à gagner de 30 millions de dollars. Ce ne sont pas des *peanuts*!

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, il comprend très bien et il sait que déjà des recensements ont été faits et qu'il y avait des écarts qui étaient sensiblement les mêmes et, me dit-on, beaucoup plus importants lors du dernier recensement qui s'est tenu au cours des années 1980.

• (1500)

[Traduction]

M. le Président: Je préviens la Chambre que le député de Cowichan—Malahat—Les Îles n'aura droit qu'à une seule question de même que les deux porte-parole du gouvernement, les députés de Calgary-Sud et de Mackenzie.

* * *

LES PÊCHES

L'UTILISATION D'UN QUAI À HORSESHOE BAY (C.-B.) PAR LES PÊCHEURS

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Que compte faire le ministre avec son collègue le ministre des Transports, pour s'assurer que les pêcheurs et autres usagers du quai du ministère des Transports à Horseshoe Bay continuent d'avoir accès à ce quai qu'ils utilisent depuis plus de 40 ans? M. Dan Sewell, que le ministre vient tout juste de nommer au comité consultatif régional, leur a dit qu'ils devaient maintenant évacuer les lieux. Que fera le ministre pour s'assurer que ces pêcheurs aient toujours accès à ce service public?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, ce problème vient d'une transaction compliquée concernant une propriété riveraine enregistrée au nom de la municipalité de Vancouver-Ouest, propriété louée à M. Sewell par un précédent exploitant maritime. Je voudrais que le député sache que le ministère des Transports et le nouveau propriétaire, M. Sewell, font l'impossible pour assurer à ces pêcheurs un mouillage adéquat dans cet endroit.